

KELION^{EC}

CONCENTRE ÉMULSIONNABLE
INSECTICIDE - ACARICIDE
POUR LE TRAITEMENT DES LOCAUX D'ÉLEVAGE

USAGE PROFESSIONNEL

Présentation

Type de formulation : concentré émulsionnable
Utilisateurs : professionnels
Nom autorisé : KELION^{EC}
Utilisable en présence des animaux*.

Composition

Etofenprox : 300g/L
Pyrèthre : 1g/L

Points forts

- Effet choc immédiat.
- Persistance d'action de 8 semaines.
- 500ml = 1000m² traités.

Mode et doses d'emploi

500mL dans 50L d'eau pour 1000m² à traiter en pulvérisation.

50ml dans 5L d'eau pour 100m² de surface à traiter en pulvérisation

Durée d'aération variable en fonction du niveau de ventilation et de la taille du local à traiter.

Le produit peut s'utiliser en pulvérisation dans les bâtiments d'élevage de **ruminants : vaches laitières, veaux, chèvres, chevreaux, moutons, agneaux / de porcs, lapins, équins et dans les élevages de volailles : chair reproducteurs et pondeuses.**

Le produit est agréé pour la désinsectisation des logements d'animaux domestiques, du matériel d'élevage, du matériel de transport des animaux domestiques, des locaux de préparation de nourriture pour animaux domestiques. Il est aussi autorisé pour le traitement insecticide du matériel de transport, du matériel de stockage et des locaux de stockage (P.O.A. et P.O.V.) Produits d'Origine Animale et Produits d'Origine Végétale.

Mouches - Moucherons - Cafards : Appliquer le produit en pulvérisation sur les murs dès l'apparition des premiers insectes.

Moucherons piqueurs vecteurs de la FCO (Fièvre catarrhale ovine) tels que *Culicoïdes Imicola* : appliquer le produit en pulvérisation sur les murs dès l'apparition des premiers moucherons.

Ténébrions - Cucujides : pulvériser le produit sur les murs et plafonds 2 jours avant la fin du vide sanitaire, à la remise en température du bâtiment pour une efficacité maximale.

Poux rouges des volailles : traiter les Bâtiments et le matériel une semaine avant la fin du vide sanitaire après avoir effectué un nettoyage complet afin de supprimer tous les amas de matières organiques pouvant servir de refuge aux poux rouges en insistant sur les cages, anfractuosités, recoins, envers des tapis, zones chauffées et abritées.



Action

KELION^{EC} élimine efficacement et radicalement : mouches, moucherons, ténébrions (*alphitobius diaperinus*) poux rouges, cafards, puces, cucujides, culicoïdes imicola.

Les insectes et les acariens sont abattus en moins de 30 min et les surfaces restent protégées pendant 8 semaines.

Retraiter en cas de nouvelle infestation et avant toute entrée d'animaux dans le cadre de l'élevage. Le produit est efficace sur les surfaces poreuses et non poreuses : carrelage, parpaing, tôle, bois.

Le produit, avec sa formule innovante, possède une **double efficacité : un effet choc et une longue persistance d'action de 8 semaines.**

Référence et conditionnement

Réf. I8152 : Flacon de 500ml - Carton de 12 unités

Précautions particulières

Produit strictement réservé aux professionnels.

TP18. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Conserver dans l'emballage d'origine. Éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément à la réglementation en vigueur. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas réutiliser l'emballage. Il est conseillé de porter des gants et de se laver les mains après chaque utilisation. Conservez hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Consulter la fiche de données de sécurité disponible gratuitement et sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr. Pour les instructions de premier secours, contacter le centre antipoison le plus proche.